

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 13 décembre 2011 – 19 h 30

Excusés: Claire MOURABY, Caroline JULLIEN, Stéphane LAPORTE

1/ Travaux « reprise de l'affaissement Chemin des Monts »

Madame le Maire informe le Conseil municipal du résultat de consultation des entreprises de travaux publics : L'entreprise MANDIER a été retenue pour 5 700.00€ HT (Entreprise Chambard: 7 085.00€ HT). Le devis de la Direction Départementale du Territoire de Saint-Marcellin s'élevait à 6 000.00€ HT. Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subvention du Conseil Général de l'Isère (30%) : 1 710.00€HT

Autofinancement (70%) : 3 990.00€HT

le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché et le charge de demander la subvention auprès du CG38. Concernant ses problèmes à cet endroit, proposition est faite de tester le cheminement de l'eau avec du fluo pour voir où elle ressort.

2/ Indemnité au Receveur Municipal

Madame le Maire présente à l'assemblée le courrier de Monsieur le Percepteur de Vinay. Chaque année une indemnité de conseil peut être allouée au comptable du Trésor par délibération.

Le décompte présenté s'élève à 395.63€ brut avec un taux à 100%. Le Conseil municipal accepte.

3/ Virement de crédit / budget investissement

Madame le Maire informe qu'un virement de crédit a été effectué afin d'alimenter le compte 1641 « Emprunts », l'échéance du 2ème prêt réalisé pour les travaux de l'école est supérieur au budgétisé. Un virement de crédit a alimenté le compte 2128 « agencements et aménagement » afin de régler les travaux autour du lavoir.

| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
|---|-----------------------|-------------------------|
| 020 / Dépenses imprévues d'investissement | 14 000.00 € | |
| Art. 1641 / Chap.16 Remboursement d'emprunts | | 4 000.00 € |
| Art. 2128 / Chap.21 Agencements et aménagements | | 10 000.00 € |

4/ Terrains de bosses / travaux au lavoir

Madame le Maire expose l'avancement du projet Majic. L'aménagement doit être réalisé, en partie, par les jeunes le mercredi de janvier à février et ils seront encadrés par Marc Desroches (Service jeunesse à la CCVinay).

Concernant les travaux au lavoir, rappel est fait qu'il reste le jointage du mur à réaliser par l'entreprise. Le grillage de protection et la pelouse à semer seront réalisés par les employés communaux.

5/ Chauffage église

Le Maire explique que le problème de chauffage persiste, il est proposé de recontacter l'installateur et de demander des devis.

6/ Défibrillateur

Le Conseil est informé que le défibrillateur est installé à la maison de la Drevenne. Il est réglé par le Sivom de la Drevenne, acheté en commun avec Rovon.

7/ Carrefour RD1532/RD35

Madame le Maire annonce les prochaines réunions de travail concernant ce projet. Le Paysagiste rendra son rapport et une étude sur notre carrefour et la RD 1532 devrait nous être présentée. Il est fait un tour de table sur l'avis de chacun : Le giratoire n'offre pas la sécurité aux piétons, n'est pas très esthétique et trop volumineux, les feux semblent être la meilleure solution pour garantir la sécurité aux piétons, prévoir un îlot au milieu de la traversée de la route. Un aménagement paysager doit également être réalisé afin de prévenir de l'entrée dans un village.

8/ Chauffage / location appartements école

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Mme REY Samia, locataire d'un appartement communal rue de l'école pour un remboursement de son forfait chauffage payé en 2009. Au vu de son arrivée dans le logement au 1^{er} avril 2009, un forfait chauffage de 450.00€ a été demandé et réglé (600€ pour 12 mois). Mme REY explique que le chauffage de cet appartement a très mal fonctionné fin 2009, la locataire a dû s'équiper d'un nouveau système de chauffage à ses frais. De plus, cette même année, des entreprises rénovant l'appartement ont consommé de l'eau et de l'électricité dont les factures ont été réglées par cette locataire.

Après avoir entendu l'exposé et après délibération, le Conseil Municipal décide : La remise totale des 450€. La régulation sera faite sur l'appel du forfait chauffage 2011 demandé en décembre 2011 :

Suite aux pannes de chauffage répétées courant novembre 2011, causées par les travaux de l'école, le conseil municipal décide une remise de 1 mois de chauffage aux locataires des 2 appartements (soit 50€). Il est rappelé que des compteurs individuels de chauffage seront mis en service au 1^{er}/01/2012.

9/ Association « les résidents de Saint-Gervais »

Madame Le Maire présente le courrier reçu de cette association qui indique son mécontentement concernant la RD35 au Port. Le Conseil Municipal a bien conscience du problème de sécurité sur cette portion, il explique que l'aménagement de cette RD35 s'inscrit dans le projet global du carrefour et sa périphérie. Par ailleurs, avant même ce courrier, la Commune a demandé un devis à la DDT de Saint-Marcellin pour un aménagement routier s'élevant à 46 783€ HT

10/ Prime de fin d'année aux employés

Le Conseil municipal décide de reconduire l'attribution de prime aux personnels titulaires et non titulaires.

11/ Secrétariat de Mairie

Depuis mai 2011, la Secrétaire de Mairie assiste aux réunions du Conseil municipal, qui se déroule le soir à partir de 19h30 et accompagne le Maire lors des cérémonies de mariage le samedi afin d'établir l'acte d'état-civil. Elle fait la demande de pouvoir être rémunérée de ces heures supplémentaires effectuées en plus de son temps de travail (35h hebdomadaire). Après délibération, le Conseil municipal accepte le paiement de ces heures à raison de 3h00 maximum concernant les réunions du Conseil.

10/ Dates à retenir :

Vœux à la population : vendredi 20/01/2012 Salle des fêtes 19h00

Mercredi 25/01/2012 : réunion SPANC, salle des fêtes 18h30

Repas des aînés (+ de 60 ans), dimanche 5/02/2012 -12h00 salle des fêtes